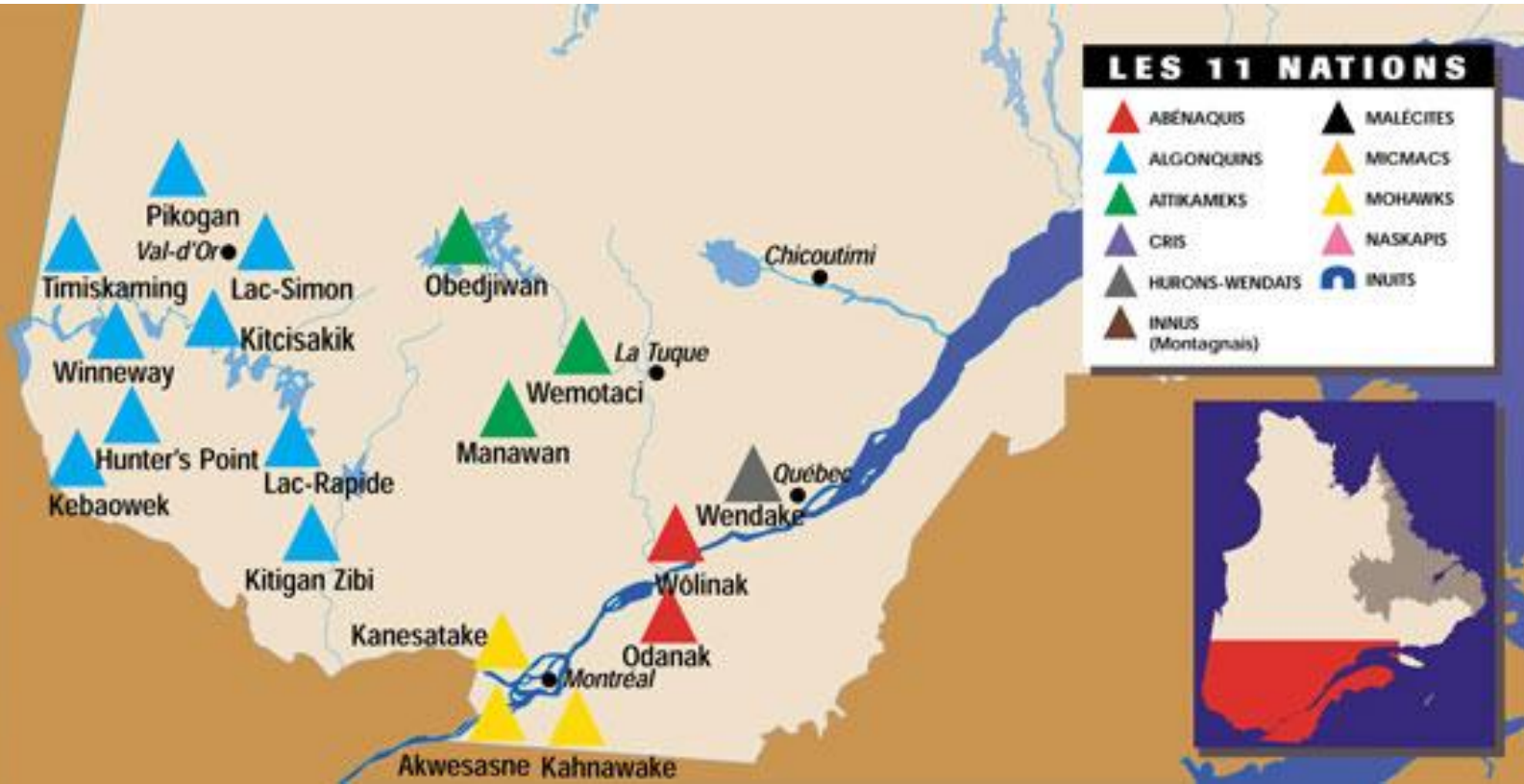


VERS DES POLITIQUES AGRICOLES DURABLES

Leviers pour rehausser l'ambition
fédérale et provinciale



RECONNAISSANCE TERRITORIALE



MERCI À NOS PARTENAIRES !

équiterre



Possibility grows here.



METCALF
FOUNDATION



Partenaires de visibilité:



**FARMERS FOR
CLIMATE SOLUTIONS**

**FERMIERS POUR LA
TRANSITION CLIMATIQUE**



**FSC
RAD**

Food
Secure
Canada
Réseau
pour une alimentation
durable



Coopérative
pour l'Agriculture
de Proximité
Écologique



**Réalité
Climatique**
CANADA



**Coordination
services-conseils**

équiterre
Soutenir les services-conseils agricoles



équiterre

équiterre

équiterre

équiterre

THIS PLANET NEEDS YOU TO GIVE A SHIT

MAKE THE WORLD GREAT AGAIN

Je ne suis pas une fille

MAKE THE WORLD GREAT AGAIN

WORLD

POURQUOI CE WEBINAIRE ?

- Prochain plan quinquennal sur l'agriculture en 2023
- Souci d'autonomie alimentaire, engouement pour les aliments locaux
- Récentes politiques et annonces ambitieuses des gouvernements du Canada et du Québec
- C'est important pour chaque citoyenne et citoyen

LA PAROLE
EST À
GUY
DEBAILLEUL

Professeur associé, Université Laval, Co-président Institut Jean Garon

Ingénieur agronome et titulaire d'un doctorat en économie du développement agricole de l'Institut National Agronomique de Paris (Aujourd'hui « Agro-Paris-Tech »), Guy Debailleul a d'abord été chercheur à l'INRAE (Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement) en France avant de rejoindre le département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval où il a réalisé l'essentiel de sa carrière. Il est aujourd'hui professeur associé à l'Université Laval et co-président de l'Institut Jean Garon.

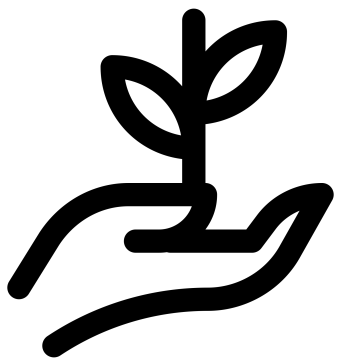
»»» **Partie 1:**
des politiques agricoles,
pourquoi faire?

INTRODUCTION

2021-2022: où l'on parle beaucoup de politiques agricoles

- Cadre Stratégique Canadien: à définir avant janvier 2023
- Mais aussi...
 - PAC
 - US. Farm-bill
- Mais aussi...
 - Rappel: 2021: une année de luttes des paysans indiens CONTRE la réforme de la politique agricole indienne... abandonnée en décembre





Une politique agricole: pourquoi?

- Plusieurs caractéristiques de la production agricole ont justifié historiquement la mise en place de politiques « agricoles »
 - Production soumise à de multiples aléas naturels
 - Longueur du cycle de production qui empêche un ajustement rapide de l'offre à la demande
 - Beaucoup de produits agricoles non stockables
 - Déséquilibre économique entre le grand nombre de producteurs et le nombre réduit d'acheteurs de produits agricoles
- Soutenir l'agriculture pour réaliser la sécurité alimentaire
- Plus récemment, la prise en compte que l'agriculture est aussi:
 - Une dimension importante du développement rural
 - Productrice de biens communs

Une politique agricole: pourquoi?

- Améliorer et/ou stabiliser les revenus des producteurs agricoles
- Accroître la production agricole et améliorer la sécurité alimentaire
- Accroître la productivité du secteur agricole et ainsi permettre une baisse relative des prix alimentaires
- Accroître les exportations agricoles
- Favoriser le développement de nouvelles productions
- Améliorer la « performance » environnementale du secteur agricole
- Protéger les ressources en sol

UNE POLITIQUE AGRICOLE : COMMENT ?

Premières formes de P.A.:
Établissement, colonisation: ex: USA,
Canada, Québec.

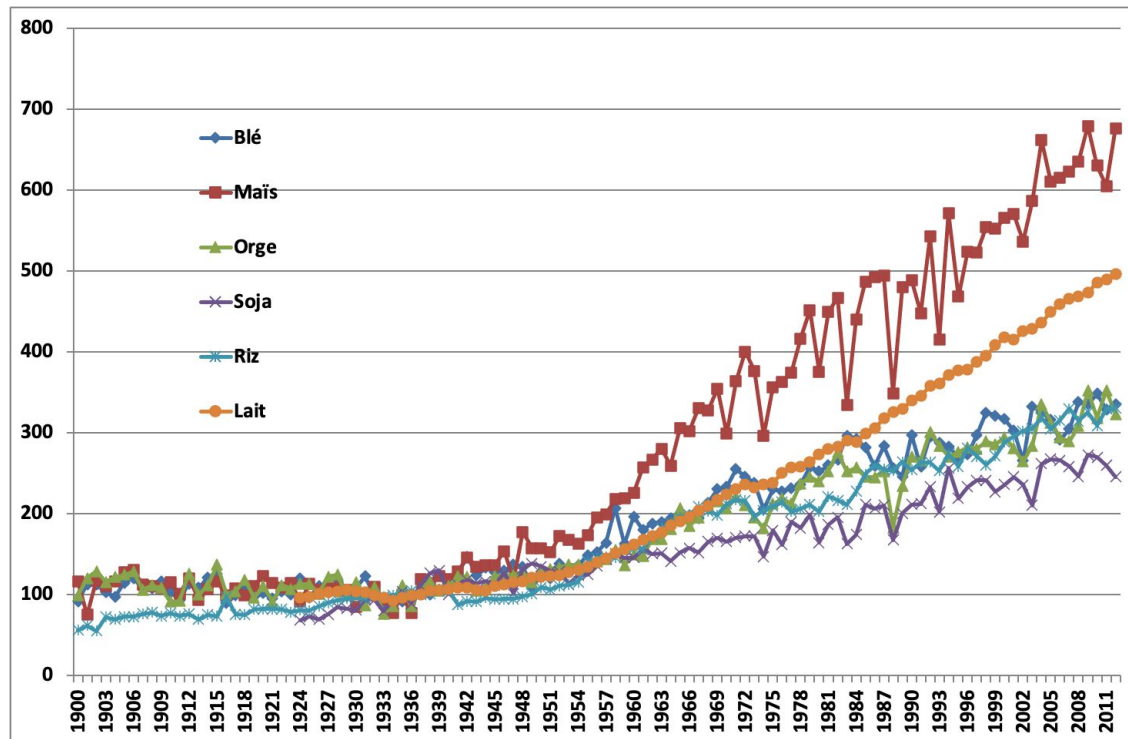
Mesures de stabilisation du revenu agricole
(régime fédéral, ASRA)

Soutien au crédit agricole, programmes de
vulgarisation

Aides directes à l'investissement

Outil principal: régulation des marchés agricoles
(RMA): intervention publique pour ajuster l'offre à la
demande, taxation des importations, aides à
l'exportation. La RMA est en recul partout: USA, PAC,
Canada (CCB) sauf gestion de l'offre

Soutien à certaines productions émergentes,
au bio, aux labels de qualité



Ce que peut faire une politique agricole

Évolution des
rendements de quelques
productions. USA.
1900-2012

Mais une politique agricole peut aussi générer des effets pervers.

- Une P.A. peut favoriser une amélioration de la productivité mais aussi entraîner une intensification nuisible pour l'environnement: ex: l'ASRA et le maïs: développement de la monoculture, assortie de nombreux impacts environnementaux
- Une P.A. peut générer ou accroître des iniquités entre producteurs
- Une P.A. peut contribuer à une augmentation induite du prix du foncier ou des quotas, rendant plus difficile le transfert des exploitations.
- « *Quand une politique agricole marche, il faudrait en changer!* » (Edgar Pisani, ministre français de l'agriculture de 1961 à 1966)
- Explication: Si une P.A. « marche » c'est qu'elle atteint son objectif qui était de corriger quelque chose. La correction faite, il faut donc passer à autre chose. Or on a tendance à maintenir les programmes en place (voir rapport Pronovost)



Politique agricole:

avoir les moyens de ses ambitions ou
restreindre ses ambitions à ses moyens?



- **Budget de la future PAC 2023-2027. 387 md Euros (550 Md \$CAN)**
 - Soutien aux producteurs (2020): = 0,66% du PIB et = 19,3% RAB

- **Budget du Farm-Bill: 2019-2023. 428 Md \$US (535 Md \$CAN) incluant les programmes alimentaires**
 - Soutien aux producteurs (2020): = 0,46% du PIB et = 11% RAB

- **Canada**
 - Soutien aux producteurs (2020): = 0,39% du PIB et = 9,6% RAB
 - (à noter: 4% des producteurs reçoivent 44% du total des paiements de programmes)

LA PAROLE
EST À
TOM ROSSER

Sous-ministre adjoint, Services à l'industrie et aux marchés, à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Depuis février 2021, M. Tom Rosser est sous-ministre adjoint de la Direction générale des services aux marchés et à l'industrie à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Ses responsabilités comprennent les négociations commerciales, la compétitivité sectorielle en agriculture et agroalimentaire et les directions régionales des ministères. Tom s'est joint à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) en tant que sous-ministre adjoint de la Politique stratégique en janvier 2017

Sous-ministre adjointe au développement régional et développement durable, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Titulaire d'un baccalauréat en science politique, Mme Geneviève Masse possède une riche expérience dans la fonction publique québécoise. Plus tôt dans sa carrière, elle a notamment œuvré dans le domaine du développement régional et des affaires autochtones. Elle a également exercé des fonctions de secrétaire générale du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Depuis janvier 2019, elle est sous-ministre adjointe au développement régional et au développement durable au MAPAQ.

**LA PAROLE
EST À
GENEVIÈVE
MASSE**

LA PAROLE
EST À
GUY
DEBAILLEUL

Professeur associé, Université Laval,
Co-président Institut Jean Garon

»»» **Partie 2: Comment réaliser et
réhausser l'ambition fédérale
et provinciale**

LES ENSEIGNEMENTS DE LA COVID

1

Nécessité d'une meilleure articulation entre politique agricole et politique alimentaire.

2

Fragilités du système agroalimentaire canadien

- Dépendance à l'égard des approvisionnements
- Dépendance à l'égard de la main d'oeuvre

3

Nécessité de renforcer la résilience des circuits alimentaires



Changements climatiques et politique agricole

- Menaces et opportunités des changements climatiques
- Nécessité d'une anticipation
- Agir sur les 2 dimensions de la relation agriculture-climat
 - L'agriculture subit les changements climatiques
 - L'agriculture contribue aux changements climatiques

Une expérience oubliée?

La loi sur le rétablissement agricole des Prairies. 1935

Prairie Farm Rehabilitation Program

Rappel: à partir de 1931, longue période de sécheresse. Entre 1931 et 1934, 250 000 personnes quittent les Prairies, 14 000 fermes et 3 millions d'acres sont abandonnés

En 2009, abolition de l'ARAP par le gouvernement conservateur

À partir de 1935, création de l'ARAP

- Programmes de conservation des sols et de lutte contre l'érosion (cultures en bandes alternées)
- Programmes de mise en valeur des ressources aquifères et d'irrigation (mares réservoirs)
- Plantation d'arbres et de haies brise-vent
- Création et gestion de pâturages communautaires
- Activité se poursuit pendant 75 ans

En 2013, fin des programmes de brise-vent et de pâturages communautaires

CE QUE L'ON ANTICIPE DANS L'ÉVOLUTION DE LA PAC ET DU FARM-BILL




- Encouragement à des formes plus diversifiées d'agriculture: soutien au bio, aux produits de qualité
- Soutien accru aux petites exploitations
- Tendance à un plafonnement des aides
- Programmes de soutien aux pratiques agroenvironnementales
- Développement rural

ET

Mesures de conditionnalité (USA depuis 1985, dans la PAC depuis 2003)

Octobre 2021. introduction de la conditionnalité sociale dans la PAC: obligation pour les agriculteurs de respecter le droit social européen....

Au Canada et au Québec: pour une agriculture durable



Une agriculture durable: c'est une agriculture résiliente fondée sur la diversité des cultures, des types d'exploitations agricoles et des circuits alimentaires

Pour cela, il faut des politiques adaptées à cette diversité, (au contraire des politiques « mur à mur »), plus orientées vers l'accroissement des capacités d'adaptation que vers l'accroissement de la productivité,

Des politiques qui font la place autant aux incitations positives qu'aux mesures de conditionnalité

PÉRIODE DE QUESTIONS





LE MOT DE LA FIN

RAPPORT POUVOIR DES SOLS



Le pouvoir des sols

Une feuille de route
au profit des agriculteurs et
de la résilience climatique



**LE PROCHAIN CADRE STRATÉGIQUE POUR
L'AGRICULTURE DU CANADA DOIT ÊTRE :**

1

ANCRÉ DANS L'ACTION CLIMATIQUE

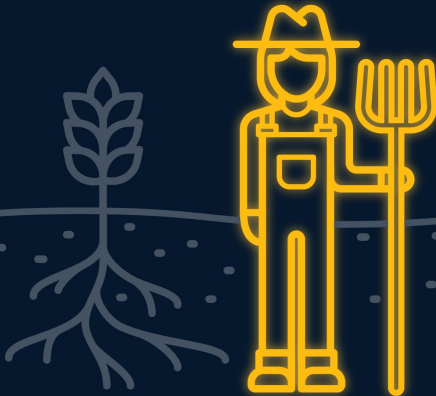
En adoptant une stratégie
agro-environnementale avec des objectifs clairs



2

ENGAGÉ À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS

En soutenant les fermier.ère.s à adopter
pratiques respectueuses du climat



**FERMIERS POUR
LA TRANSITION
CLIMATIQUE**

3

FONDÉ SUR LA RÉSILIENCE

En adaptant des programmes de gestion des risques
pour récompenser l'agriculture respectueuse du climat



4

INVESTI DANS LA CROISSANCE DE NOTRE SECTEUR

En allouant des fonds supplémentaires pour l'adaptation
et l'atténuation des changements climatiques



**FERMIERS POUR
LA TRANSITION
CLIMATIQUE**

QUE FAIRE EN TANT QUE CITOYEN.E?



Participer aux consultations sur le prochain cadre stratégique agricole en communiquant vos commentaires à : aafc.npf-pcs.aac@agr.gc.ca



Écrire à son ministre : fermierspourlatransitionclimatique.ca/csa



Se renseigner sur la santé des sols :
www.equiterre.org/projet/agriculture-climatique



Regarder des vidéos en ligne :
www.solsensante.ca



MERCI !

Politiques provinciales et attentes du Québec par rapport au prochain cadre stratégique agricole

Webinaire Équiterre

16 décembre 2021

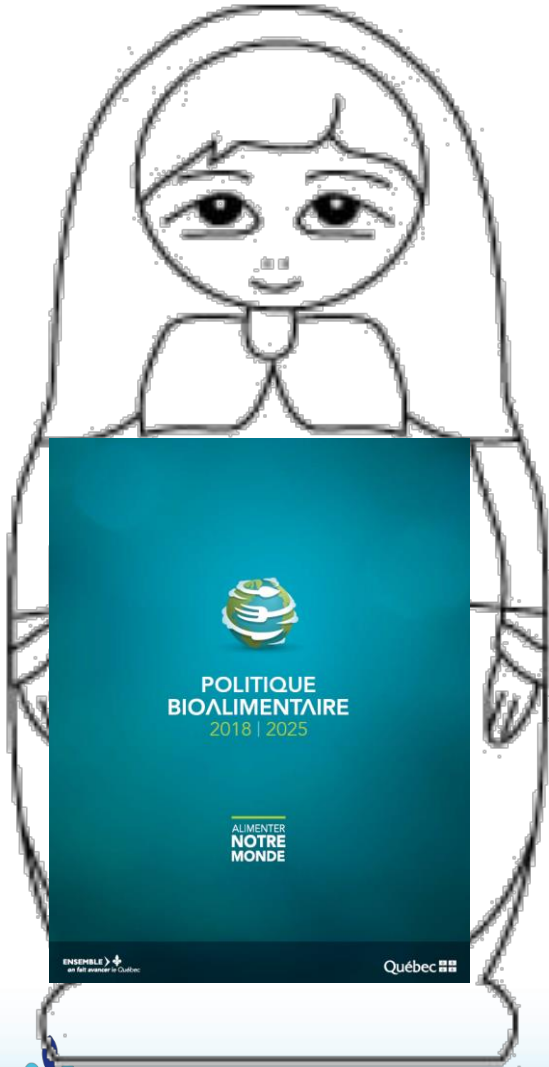
Geneviève Masse, sous-ministre adjointe

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

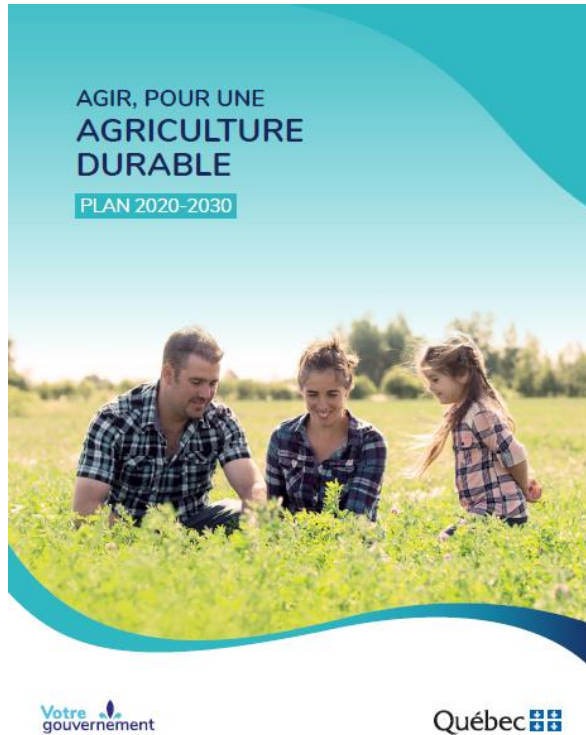
Votre
gouvernement 

Québec 

Politiques provinciales et santé des sols

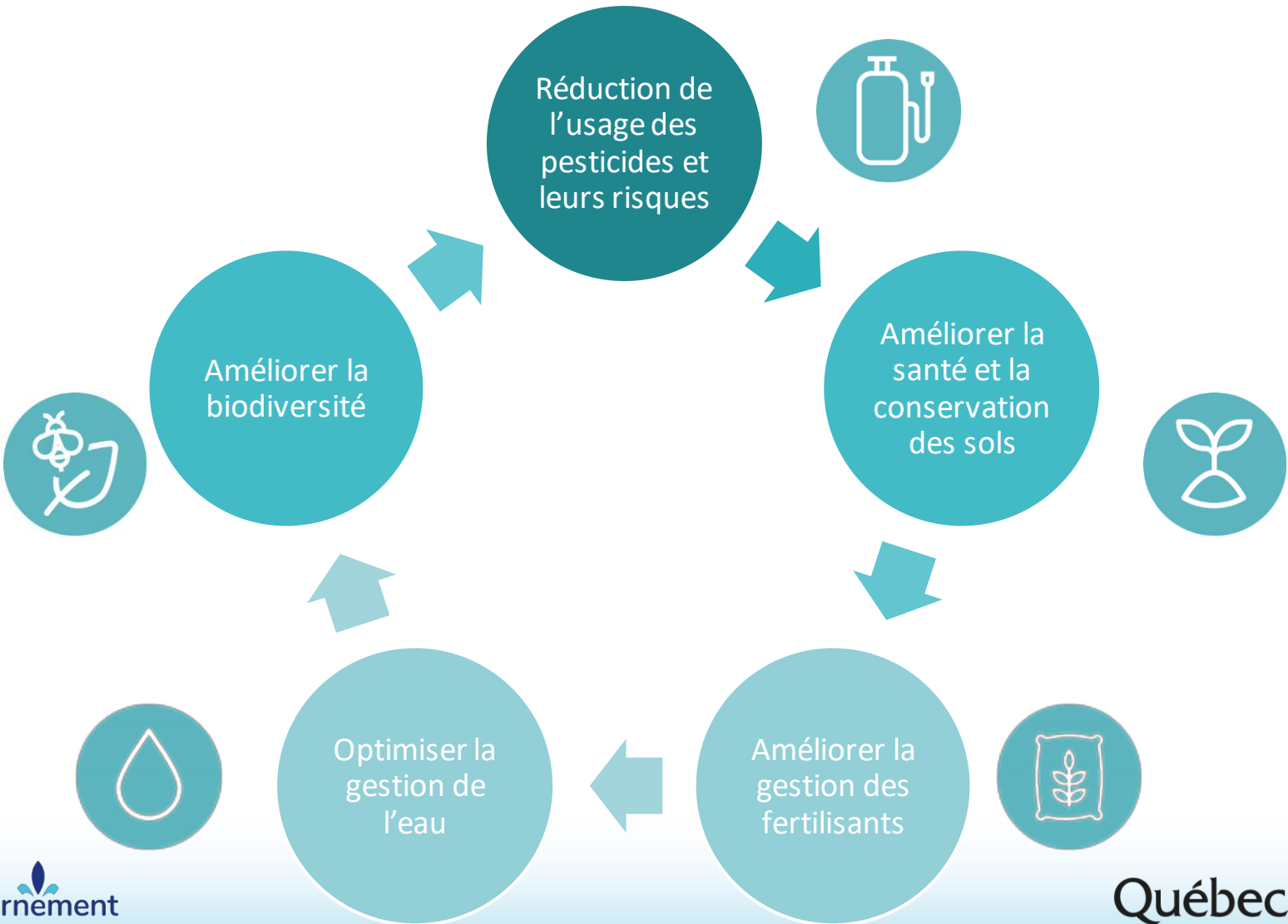


Plan d'agriculture durable 2020-2030



- Place les **productrices et producteurs** au cœur de l'action
- Résultats concrets et mesurables par des actions ciblées
- **Accélération** de l'adoption de pratiques agroenvironnementales
- **Consolidation** des leviers existants
- **Synergie** avec les interventions de lutte contre les changements climatiques

Objectifs et indicateurs



Améliorer la santé et la conservation des sols

5

Indicateurs et cibles

- Améliorer la santé et la conservation des sols:
 - 75 % des superficies cultivées seront couvertes en hiver par des cultures ou par des résidus de cultures
 - 85 % des sols agricoles auront un pourcentage de matière organique de 4% et plus

Initiatives du Ministère

- Étude sur l'état de santé des sols agricoles du Québec
- Caravanes santé des sols
- Aides financières
- Colloque santé des sols
- Info-Sols



Moyens et mesures phares



La RECONNAISSANCE

Mesure phare : la rétribution des pratiques agroenvironnementales, basée sur l'atteinte de résultats et le partage des risques



Le DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

Mesure phare : l'établissement d'un partenariat de recherche sous la responsabilité du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et du scientifique en chef du Québec



Le TRANSFERT

Mesure phare : le déploiement de modèles propices au transfert des connaissances et adaptés aux particularités régionales

Moyens et mesures phares



La **FORMATION**

Mesure phare : le développement et la mise en œuvre d'un parcours structuré de formation continue en agroenvironnement



L' **ACCOMPAGNEMENT**

Mesure phare : un accompagnement professionnel mobilisé à l'atteinte des résultats et à la fine pointe en agriculture numérique et de précision

Approche mandat pour la livraison des services-conseils

Partenariat canadien pour l'agriculture

8

Au Québec, cela représente:

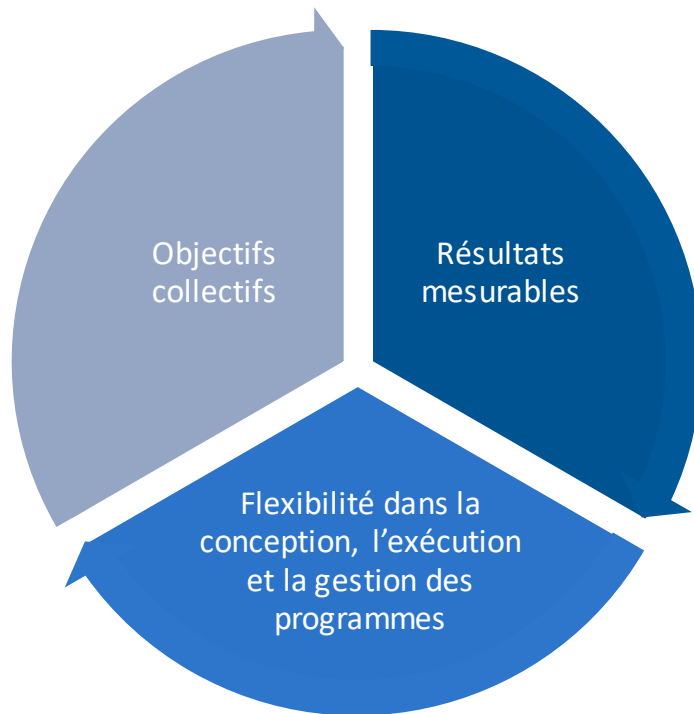
PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE

Canada Québec



Attentes du Québec pour le prochain PCA

9



- Contribution aux efforts collectifs par nos cibles et nos programmes.
- Ouverture à partager notre expertise et nos réalisations avec les autres provinces, notamment sur la santé des sols.
- Renforcement de nos interventions en évitant les dédoublements

Énoncé de Guelph

Changements climatiques et environnement

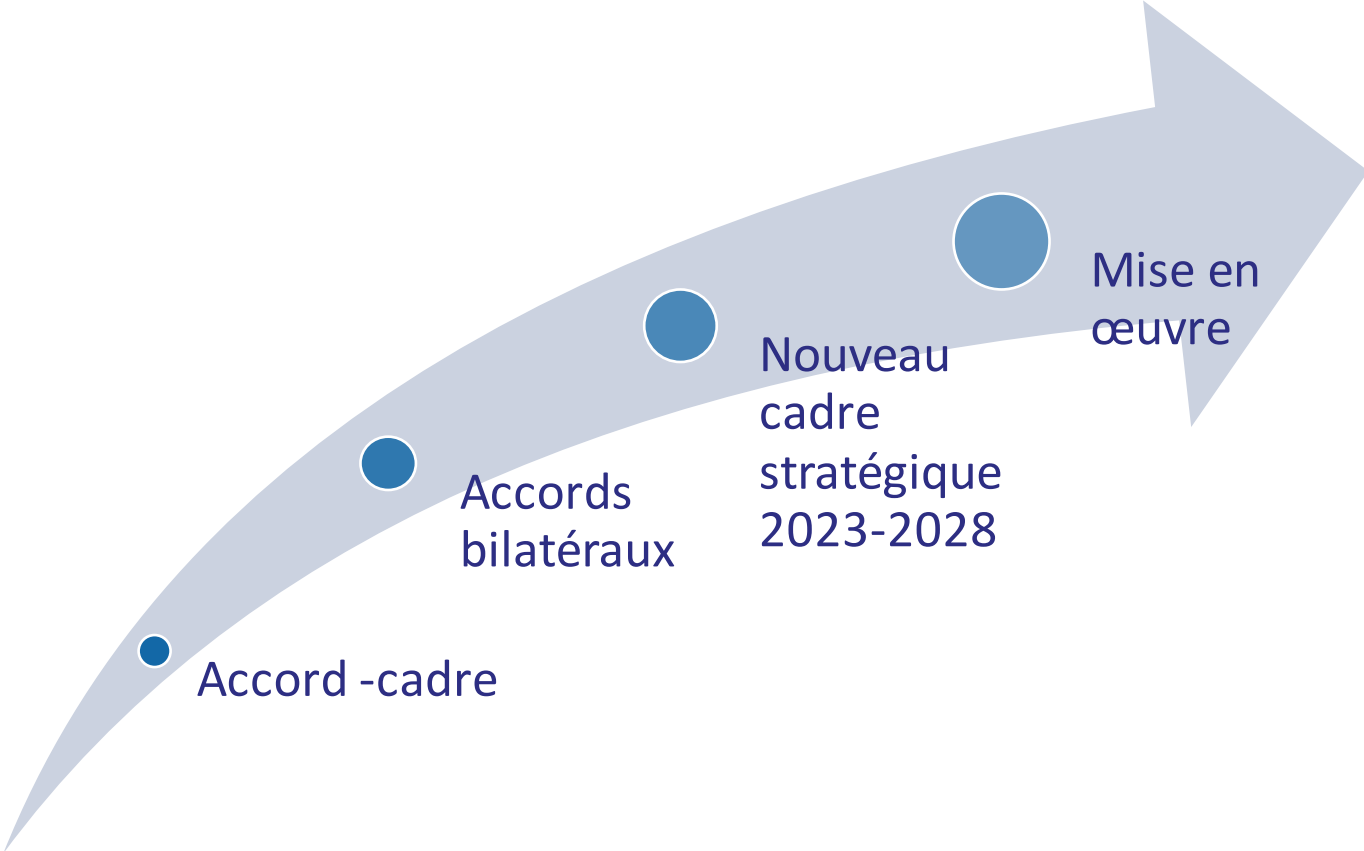


- ◆ Se préparer et répondre aux changements climatiques en appuyant les pratiques de gestion bénéfiques et en accélérant l'adoption des technologies
- ◆ Réduire les émissions de GES et augmenter la séquestration du carbone
- ◆ Protéger et régénérer la qualité du sol, de l'eau et de l'air
- ◆ Améliorer la biodiversité et protéger les habitats sensibles

- En adéquation avec:



Prochaines étapes





Questions